



LIVRET DE FORMATION

2024



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : **actions de formation.**

Mise à jour
Sept. 2023

SOMMAIRE

02	Présentation de l'ANPF
03	Une pédagogie articulant théorie et pratique
04	NOS FORMATIONS
05	◆ Les fondamentaux de l'accueil familial
11	◆ La clinique au cœur de l'accompagnement de l'enfant
20	◆ Les formations dans le cadre de nos partenariats européens
23	◆ La vie des services et des institutions
30	Notre équipe permanente d'intervenant·e·s
31	L'ANPF, c'est aussi...
32	Quelques informations pratiques
34	Conditions générales de vente (CGV)
37	Ils nous font confiance

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Forte de 35 ans d'existence, d'engagement et d'expertise dans le domaine de l'accueil familial, l'ANPF - Association nationale des placements familiaux - devient une référence par la certification Qualiopi acquise en 2021 et confirmée en 2023, ainsi que votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans la construction de vos formations réalisables au sein de vos services.

Notre offre de formations, en complément des Journées nationales d'étude et de nos Journées régionales, vient soutenir et accompagner les réflexions et thématiques rencontrées par les professionnels de l'accueil familial.

Notre catalogue de formation propose un large éventail permettant l'acquisition de compétences avec des contenus de formation fidèles à l'éthique de l'accompagnement qui fonde l'ANPF.

Ainsi le respect inconditionnel de la personne humaine, la nécessaire pluri-professionnalité, l'ouverture culturelle, la pluralité des approches, la créativité mais aussi le pragmatisme, structurent notre proposition d'actions de formations. Pour mieux prendre soin, nous réaffirmons qu'il convient de prendre soin également du dispositif de prise en charge, du travail d'équipe et de chacun d'entre vous.

L'ANPF met son professionnalisme, son sens de l'engagement et ses valeurs à votre disposition pour vous accompagner autant au perfectionnement de vos pratiques qu'au développement de vos services avec le concours de professionnels confirmés dans les pratiques formatives.

La consultation de notre site www.anpf-asso.org vous renseignera sur l'ensemble de nos actualités et nos actions de formation.

Notre chargée de mission est à votre écoute pour répondre à vos demandes et étudier, les actions de formations adaptées pour vos services.

C'est de nouveau avec beaucoup de plaisir que nous vous soumettons notre offre de formation.

Bien respectueusement,

Cathy BLANC-CHARDAN
Présidente de l'ANPF

PRÉSENTATION DE L'ANPF

L'Association nationale des placements familiaux a été créée le 29 avril 1988 à l'initiative de professionnels qui souhaitaient regrouper les praticiens du placement familial pour enfants, adolescents et jeunes majeurs, dans le souci de développer la réflexion sur les pratiques.

Ses adhérents sont soit des personnes physiques, soit des personnes morales, membres institutionnels (associations, services) intervenant dans le champ de l'accueil familial.

L'ANPF s'est fixée plusieurs buts...

Promouvoir, soutenir
et qualifier les pratiques
en placement familial

Développer la recherche
et la réflexion
à partir des pratiques

Concevoir la formation
de tous les praticiens
à partir de la problématique
que génère l'accueil d'un enfant
dans une famille autre
que sa famille d'origine

Favoriser les échanges
entre les praticiens
du placement familial
et les autres acteurs
du secteur social

Progressivement l'Association s'est organisée en grandes régions, permettant la constitution de groupes de réflexion et de travail sur l'ensemble du territoire national, qui œuvrent en lien étroit avec le Conseil d'administration de l'Association.



63, rue de Provence – 75009 Paris
01 42 80 21 21 – anpf@anpf-asso.org
www.anpf-asso.org

UNE PÉDAGOGIE ARTICULANT THÉORIE ET PRATIQUE

L'ANPF s'inscrit dans l'état d'esprit de la loi qui promeut la formation des professionnels tout au long de la vie.

Sa pédagogie est ancrée sur la prise en compte des modalités d'apprentissage et l'interaction entre l'approche théorique et les connaissances acquises au cours des expériences professionnelles et personnelles des apprenants.

Ce mouvement permanent entre pratique et théorie est source de sens et gage d'intégration des apports formatifs dans les pratiques professionnelles.

Selon les thématiques de travail retenues, des approches transdisciplinaires : sociologique, historique, psychologique, juridique, éducative, artistique, sont proposées aux participants.

La formation repose sur la participation active et interactive des acteurs de la situation de formation.

L'apprenant-e étant au coeur de l'apprentissage, les méthodes pédagogiques prennent leur fondement dans des courants faisant place, dans leur dimension formative, au développement personnel, à la pratique réflexive et à l'expérimentation.

Ainsi les témoignages de praticiens, la contextualisation des situations examinées, les liens entre travail et formation participent de la démarche réflexive proposée.

L'ANPF s'adresse à des professionnels de compétences et formations initiales diverses composant ainsi des groupes au reflet de l'équipe plusidisciplinaire.

Elle accueille l'adulte en formation avec son parcours et ses potentialités.



QUATRE THÈMES DE FORMATION

- 05 ◆ Les fondamentaux de l'accueil familial
- 11 ◆ La clinique au cœur de l'accompagnement de l'enfant
- 20 ◆ Les formations dans le cadre de nos partenariats européens
- 23 ◆ La vie des services et des institutions



Prérequis Aucun prérequis n'est nécessaire pour l'inscription à nos formations

Public Les formations sont à destination des professionnels de la Protection de l'enfance et plus particulièrement aux professionnels œuvrant en accueil familial

Prix Les tarifs sont communiqués sur simple demande par mail.

LES FONDAMENTAUX DE L'ACCUEIL FAMILIAL

- 06 Liens d'attachement : théorie, pratique et repérage des manifestations liées
- 07 Postures professionnelles autour du lien : de quelle distance parle-t-on ?
- 08 Loyauté et conflit(s) de loyauté : théorie et articulation avec la pratique
- 09 Les différentes formes d'abandon et de délaissement en Protection de l'enfance
- 10 La fin de l'accueil : un enjeu du bien-devenir des enfants

LIENS D'ATTACHEMENT

THÉORIE, PRATIQUE ET REPÉRAGE DES MANIFESTATIONS LIÉES

2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Pour pouvoir se détacher, il faut être attaché... Si la question de l'attachement renvoie principalement aux premiers mois de la vie de l'enfant (on parle aujourd'hui au niveau politique des 1000 premiers jours), la figure de la mère n'est pas la seule possible, surtout quand l'enfant est ou a été séparé.

Cette notion d'attachement sera traitée via des apports théoriques empruntés à la psychologie clinique et à la psychologie du développement en particulier. Les travaux de BOWLBY, précurseur en la matière, seront au coeur de ces apports théoriques puisqu'il a développé la question de la sécurité affective comme l'un des besoins principaux de l'enfant qui doit se sentir en sécurité pour pouvoir grandir et appréhender son environnement. Elle permettra également aux professionnel-le-s de s'interroger sur leurs pratiques, en lien avec les travaux de Myriam DAVID. Les questions autour du prendre soin, du « care » et des « caregivers » seront éclairées pour permettre aux équipes d'appréhender le sentiment d'insécurité et repérer les possibles troubles de l'attachement.

Il s'agira de prendre en compte les sentiments qui animent également les professionnels pour accompagner l'enfant accueilli dans sa prise de repères et l'accompagner au mieux dans sa découverte de la relation à l'autre.

La formation proposera la clarification des concepts, l'aide au positionnement des professionnels, l'apport de références et d'outils pratiques, permettant une meilleure prise en compte des besoins des enfants et le développement d'un travail de qualité en équipe pluriprofessionnelle. Les regards croisés seront au coeur des échanges interactifs. Elle permettra le repérage des manifestations qui peuvent être observées chez les enfants accueillis et mis en lien avec cette question du lien d'attachement (vignettes cliniques et focus sur l'observation des enfants dans cette perspective).

Objectifs

- ◆ Identifier le concept de l'attachement et de son évolution
- ◆ Identifier les enjeux liés à la connaissance de cette théorie en accueil familial
- ◆ Travailler sur la question de l'observation de l'enfant en lien avec les apports théoriques
- ◆ Affiner ces observations pour repérer au mieux les troubles de l'attachement

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Interactivité et échanges pluri-professionnels

POSTURES PROFESSIONNELLES

AUTOUR DU LIEN :

DE QUELLE DISTANCE PARLE-T-ON ?

2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant rappelle avec force que « tout enfant a besoin pour grandir, pour s'individualiser et s'ouvrir au monde, d'une base de sécurité interne suffisante pour explorer et acquérir des habilités favorables à son autonomie et à sa socialisation ».

La qualité des interactions et l'expérience du lien sont en cela capitales. C'est bien ce qui anime notre réflexion incessante sur le travail éducatif et les postures afin qu'ils garantissent les conditions d'émergence et de développement de ce sentiment de sécurité interne.

De longue date, l'abord des postures professionnelles s'est appréhendé du côté du sacro-saint concept de la « bonne distance » ou « distance juste » avec pour adage le « Ni trop près, ni trop loin. »

Mais parler de distance – même si nous la souhaitons bonne ou juste – n'est-ce pas déjà s'éloigner de l'autre ?

La formation proposera aux participants de penser l'accompagnement comme une posture professionnelle spécifique. L'accompagnement, comme forme contemporaine du lien à l'usager en tant que « sujet responsable » et « sujet de droit », permet en effet l'ajustement à toute situation. Nous nous arrêterons tout particulièrement sur les enjeux relationnels complexes à l'oeuvre avec comme questionnements corollaires : « Comment se laisser affecter et non infecté ? Comment accepter de s'en mêler et de s'emmêler ? Comment oser le verbe aimer ? » car la spécificité de l'intervenant éducatif est d'accepter de partager authentiquement, en chair et en os, des tranches de vie avec les enfants en établissant une relation par la parole mais aussi par l'intermédiaire du groupe et des activités. Accepter de nous regarder afin de développer les qualités de base pour une relation significative avec l'enfant de façon à l'aider à se structurer ? Comment penser notre autorité pour une relation structurante avec l'enfant ?

La formation s'attachera - de manière transversale - à traiter tout particulièrement la logique de travail favorisant l'implication et la collaboration des différents acteurs impliqués dans l'accompagnement. Il s'agira d'utiliser collectivement notre subjectivité comme instrument de travail constituant le liant de la dimension institutionnelle de l'accompagnement.

Objectifs

- ◆ Se donner un socle de connaissance commune sur la posture professionnelle et l'accompagnement, grâce à des apports théoriques
- ◆ Identifier les effets de notre propre posture dans la relation d'aide
- ◆ Découvrir des outils méthodologiques pour questionner notre posture et favoriser l'implication et la collaboration

Méthodologie

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Échanges autour de situations pratiques et partage des expériences
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Interactivité et échanges pluri-professionnels

LOYAUTÉ

ET CONFLIT(S) DE LOYAUTÉ

THÉORIE ET ARTICULATION AVEC LA PRATIQUE

2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Les notions de loyauté et de conflit de loyauté sont utilisées par de nombreux professionnels (les thérapeutes familiaux, les éducateurs, les juges, les avocats) et sont associées tant aux réseaux de délinquances mafieux et aux féodalités, qu'à l'enfance.

Face à ce flou, il est important de ne pas utiliser la notion de loyauté comme une idée dans l'absolu, mais de la coupler à de la pratique.

C'est depuis les années 70 que le terme s'est de plus en plus développé, entre autres grâce aux thérapeutes familiaux. Nous revisiterons les apports théoriques de l'oeuvre de Ivan BOSZORMENYI-NAGY (loyautés horizontales, verticales, invisibles, clivées) puis les apports et réflexion d'auteurs plus récents (Catherine DUCOMMUN-NAGY, WINICOTT, OXLEY...) autour de ces notions.

La théorie viendra nous permettre de redéfinir un langage commun autour de la notion de loyauté.

L'enfant, ce futur adulte, est un être de relation qui se construit au sein de multiples milieux de vies et par des liens de loyauté et d'appartenance. Et quand il est placé... ?

Nous nous centrerons sur lui, au coeur de nos accompagnements, afin d'appréhender le conflit de loyauté à partir de processus spécifiques au placement familial.

À travers des cas cliniques, nous évoquerons le vécu de l'enfant au coeur de conflits de loyautés, en lien avec :

- ◆ la situation de placement
- ◆ l'inceste
- ◆ les conflits parentaux
- ◆ les enjeux culturels.

Comment soutenir l'évolution des enfants ? Quels outils peuvent nous aider ?

Puis il s'agira aussi de tenter d'identifier les conflits de loyauté dans lesquels, nous-mêmes professionnels sommes pris et dans lesquels nos institutions le sont parfois aussi.

Comment identifier ces conflits ? dans quels espaces de travail ?

En effet, il est nécessaire de penser nos modalités d'interventions et nos organisations de travail pour minimiser les effets de ces conflits de loyauté(s) en faveur de l'accompagnement des enfants.

Objectifs

- ◆ Se donner un socle de connaissances communes sur les loyautés
- ◆ Mettre en lien ces concepts avec les aspects spécifiques de l'accueil familial
- ◆ Identifier la place de l'enfant au coeur des enjeux de loyauté
- ◆ Découvrir et échanger des outils pour soutenir la place de l'enfant au coeur de ces loyautés
- ◆ Repérer les loyautés du côté des professionnels et des institutions

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Interactivité et échanges

ABANDON ET DÉLAISSEMENT

LES DIFFÉRENTES FORMES

EN PROTECTION DE L'ENFANCE

2 JOURS

LES FONDAMENTAUX DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Contexte, contenu et enjeux de la formation

L'Étude longitudinale sur l'autonomisation des jeunes placés (ELAP) permet pour la première fois d'avoir une vision de l'étendue du délaissement parental à l'issue des mesures de placement : la moitié des jeunes disent ne pas pouvoir être aidés par leurs parents et un quart ne les voit plus.

Pourquoi cette situation n'est-elle pas reconnue légalement ? Pourquoi des mesures d'assistance éducatives sont-elles maintenues quand il n'y a pas d'assistance éducative des parents dans la réalité ? Pourquoi des mesures de Délégation de l'autorité parentale (DAP) sont-elles provisoires quand les causes de délégation sont structurelles ? Ces questions sont au cœur de la loi 14 mars 2016 et l'article 26 de la loi prévoit la mise en place au sein de chaque Conseil départemental « d'une Commission pluri-disciplinaire et pluri-institutionnelle chargée d'examiner la situation des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance depuis plus d'un an lorsqu'il existe un risque de délaissement parental ou lorsque le statut juridique de l'enfant paraît inadapté à ses besoins et d'examiner tous les six mois la situation des enfants de moins de deux ans ».

Progressivement, le délaissement des jeunes enfants (mais pas des adolescents) est mieux reconnu et le nombre d'enfant sous DAP ou pupilles augmente. Mais un statut plus protecteur sur le papier ne l'est pas forcément dans la réalité, et une question centrale est la fin de cette protection à la majorité.

Pour éclairer ces deux questions, le délaissement et les mesures de protection, nous croisons plusieurs analyses : historique, anthropologique, comparative, légale.

Appuyée sur les travaux d'Esther GOODY, nous réfléchissons à cinq grands rôles parentaux, comment ils peuvent être partagés ou délégués et comment ils peuvent être conçus dans une pluriparentalité, sur le modèle de l'alliance plutôt que de la carence ou la rivalité.

Il s'agit aussi de comprendre comment et pourquoi différents types de délaissement parental se développent. Une comparaison internationale permettra de découvrir comment ces questions sont abordées dans différents modèles de protection (anglo-saxon, germanique, méditerranéen...). L'analyse du cadre légal, de son histoire (et notamment des lois structurellement peu appliquées) permettra de comprendre des obstacles : d'une part à reconnaître certaines formes de délaissement et d'autre part à « réparer » le délaissement en s'assurant que l'enfant délaissé à un « caregiver » engagé affectivement de façon inconditionnelle.

Objectifs

- ◆ Comprendre les mécanismes du délaissement parental
- ◆ Repérer les enjeux psychologiques, sociologiques, anthropologiques, légaux, de sa prise en compte
- ◆ Aborder les mesures de prévention et de réparation de différentes formes de délaissement

Méthodologie

- ◆ Études de situations
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Échanges sur les pratiques

LA FIN DE L'ACCUEIL :

UN ENJEU

DU BIEN-DEVENIR DES ENFANTS

2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Tout accueil d'un enfant dans le cadre d'une mesure de Protection de l'enfance comporte un début et une fin. Un commencement dont les enjeux sont de mieux en mieux repérés, travaillés et analysés. Une fin dont l'enjeu est, lui, trop souvent minimisé. Peu de travaux existent concernant ce temps si particulier aux intensités multiples et ce, en dépit de son importance pour l'enfant, son parcours de vie, mais aussi pour les acteurs engagés auprès de lui et leur parcours professionnel.

Quel que soit le contexte, la fin d'un accueil revêt une dimension imprévisible majeure, contribuant ainsi à l'équivoque des processus en jeu et également à la difficulté pour tous de préparer et d'anticiper ce temps.

Pour chaque enfant accueilli, sa famille et les professionnel-le-s qui l'accueillent et l'accompagnent, la fin du placement est unique car elle se situe aux croisements externes, relationnels, individuels, émotionnels et professionnels : les motifs, le ou les décisionnaires, le devenir de l'enfant, la préparation de la transition, le vécu émotionnel, les modalités de lien...

Cette fin d'accueil ponctue souvent plusieurs années d'accompagnement et de soins.

Parce qu'elle renvoie aux notions fondamentales de séparation, d'appartenance et d'autonomie, elle constitue une étape à part entière dudit accompagnement.

Étape traversée par de multiples enjeux obligeant à la préparer, la penser et l'élaborer avec autant de soins que la phase d'accueil. C'est le moment des choix mais pas toujours des possibles.

La formation s'attachera à explorer les questionnements et préoccupations qui animent les professionnels en Protection de l'enfance. Elle abordera également le traitement de cette question sur le champ des politiques publiques.

Objectifs

- ◆ Travailler le concept d'autonomie d'un point de vue théorique en lien avec les politiques publiques
- ◆ Revenir en équipe sur l'histoire de l'accueil pour se préparer à la séparation (niveau émotionnel)
- ◆ Construire la fin de l'accueil et la préparer avec le jeune

Méthodologie

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Échanges autour de situations pratiques et partage des expériences
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Interactivité et échanges pluri-professionnels

LA CLINIQUE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

- 12 Soutenir l'écriture de l'histoire de vie de l'enfant confié (album de vie)
- 13 Les émotions des enfants : saisir, déchiffrer, raconter
- 14 L'accompagnement de l'enfant autour de la visite avec ses parents
- 15 Les enfants troublés : observer, comprendre pour s'ajuster
- 16 Accompagnement des enfants en situation de handicap en placement familial
- 17 La communication avec l'enfant : voir, entendre, écouter
- 18 Les fugues : comprendre, prévenir et accompagner
- 19 La visite médiatisée : au cœur du projet de l'enfant, le soin du lien avec ses parents

SOUTENIR L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DE VIE DE L'ENFANT CONFIE (ALBUM DE VIE)

3 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

La stratégie nationale de prévention et de Protection de l'enfance 2019-2022 nous rappelle l'ambition de « Faire des enfants protégés des enfants comme les autres ». Cela passe par la garantie de leurs droits fondamentaux.

Pour lutter contre les ruptures de parcours, une des mesures phare est « la mise en place d'un album de vie pour chaque enfant accompagné pour garantir à chaque enfant devenu adulte ses souvenirs d'enfance ».

Par quelques détours théoriques nous redonnerons du sens à l'importance de connaître son histoire. L'enfant a certes le droit de connaître son histoire mais c'est surtout un besoin existentiel pour grandir et devenir un sujet.

Mais de quelle histoire parle-t-on ? Celle que l'enfant se raconte ? Celle que les professionnel·le·s lui racontent ? Cette histoire est une construction qui permet à chacun de donner un sens à sa propre vie : la subjectivité de chacun est alors en jeu.

Nous visiterons ensuite les différentes traces qui existent pour l'enfant et nous nous questionnerons sur la manière dont on assure, au sein de nos services, un continuum pour ces enfants qui nous sont confiés. Au-delà de la constitution de leur dossier, quels outils, quels supports utilise-t-on pour laisser trace et soutenir l'écriture de son histoire de vie ?

Nous vous proposerons de vivre l'expérience d'écrire et de recevoir un écrit afin de s'approprier la visée pour l'enfant, le futur adulte qu'il sera.

Après quelques semaines de mises en pratiques nous nous retrouverons pour échanger de vos nouvelles expériences et des questions qui en découlent.

Cette formation permettra à l'équipe de donner du sens commun à la réalisation des albums de vie, de s'interroger sur la narrativité et de vivre une expérience d'atelier d'écriture personnelle et professionnelle.

Objectifs

- ◆ Penser avec l'enfant son histoire dans le contexte du placement
- ◆ Identifier la place que les professionnels peuvent prendre pour soutenir l'enfant dans l'écriture de son histoire
- ◆ Identifier les différentes formes d'écrit existants concernant l'enfant et mieux comprendre de quelle histoire l'enfant a besoin
- ◆ Réfléchir autour des outils existants dans l'institution ou ceux qui pourraient être mis en place

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Ateliers d'écriture
- ◆ Ateliers créatifs
- ◆ Interactivité et échanges pluriprofessionnels
- ◆ Présentation de supports amenés par les formatrices et de supports déjà existants dans l'institution afin d'ouvrir un espace de partage

LES ÉMOTIONS DES ENFANTS : SAISIR, DÉCHIFFRER, RACONTER

3 JOURS

LA CLINIQUE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Assurer au préalable un langage commun sur des connaissances minimales à propos de la construction d'une dynamique de développement de l'enfant.

Il y a des enfants qui vont bien, qui vont mal, qui font semblant d'aller bien, qui font semblant d'aller mal (crises).

Connaître la dynamique d'un enfant qui va bien est nécessaire pour repérer et étayer chez les enfants « inachevés » ce qui va bien... sans être dupes de ce qui n'a pas été appris et/ou mal appris.

La santé mentale se construit et s'apprend en conjuguant l'intelligence (Apprendre à apprendre) et l'imaginaire, ce qui renvoie à l'importance de la fonction parentale et son corollaire la coparentalité.

Quand Pierre RABHI (philosophe) questionne « l'insurrection des consciences et la décolonisation de l'imaginaire », le préalable est de comprendre comment la conscience et l'imaginaire se sont développés.

La formation a pour but d'apprendre à observer la et les façons dont un enfant a construit (pas construit, mal construit) ses processus de représentation et de symbolisation (= partager ses représentations) au travers de son expressivité motrice, ses attitudes, ses postures.

Prendre conscience de son propre système d'attitudes en lien avec celui de l'enfant [à côté (?) côte à côte (?), avec (?), vis-à-vis (?), face-à-face (?), seul (?), autres (?)]

Après avoir rappelé l'importance du cadre conceptuel, nous aborderons l'analyse des pratiques biographiques dans le cadre spécifique de la Protection de l'enfance à partir des recherches les plus récentes et d'une approche européenne.

Objectifs

- ◆ Présentations théorico-cliniques du formateur interrompues et clarifiées par les questions et les présentations des participants
- ◆ Approfondissement des situations cliniques qui vont bien est aussi important que de réfléchir sur les situations difficiles et douloureuses

Méthodologie

- ◆ L'attention nécessite de se conjuguer avec des initiatives, de l'échange et du plaisir, ce que résume l'anagramme PARI (Plaisir, Attention, Réciprocité, Initiatives)
- ◆ PowerPoint et livres d'enfant, propos et mises en scène, baliseront les exposés, les questions et les réponses

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

AUTOUR DE LA VISITE AVEC SES PARENTS

3 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

La loi de 2016 rappelle l'importance du maintien du lien parent-enfant. Lorsqu'un enfant est séparé de ses parents dans le cadre d'une décision judiciaire au titre de la Protection de l'enfance, celle-ci doit prévoir ce qu'il en est des contacts entre l'enfant et ses parents. Quand l'enfant est confié à une personne, à un service de l'ASE, à un établissement dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative, ses parents conservent l'exercice de tous les attributs de l'autorité parentale. Le droit de visite et d'hébergement fait partie de ces attributs. La visite médiatisée répond donc au droit des parents mais aussi au droit de l'enfant de conserver des liens.

Cette modalité de rencontre est la plus restrictive et souvent vécue comme une contrainte pour les parents. Mais ce dispositif, s'il est mis en place de manière constructive, est un véritable outil éducatif et thérapeutique pour chacun, tant l'enfant que le parent.

L'assistant-e familial-e est au cœur de l'accompagnement de l'enfant quand celui-ci va à la rencontre de ses parents, elle/il est là aussi pour l'accueillir au retour de ces rencontres. Elle/Il lui est demandé-e d'accueillir et d'accompagner les émotions de l'enfant. Mais souvent dans l'ombre, elle/il est également aux prises avec ses propres émotions.

Son vécu antérieur, sa représentation du lien parent/enfant, peuvent également brouiller la compréhension de ce qui se passe.

La réflexion autour de sa posture est indispensable car elle a une réelle fonction pour sécuriser l'enfant et apporter des réponses adaptées aux situations de tensions que l'enfant rencontre.

Formation construite pour les assistantes familiales et assistants familiaux

Objectifs

- ◆ Se donner un socle de connaissances communes sur la visite médiatisée afin de situer sa place dans l'accompagnement de l'enfant
- ◆ Comprendre les enjeux de la visite médiatisée pour mieux accompagner l'enfant et le sécuriser
- ◆ Adapter sa posture dans les différentes situations rencontrées, accueillir ses émotions et celles de l'enfant (préparer l'enfant, l'accompagner, recueillir sa parole dans « l'après »)
- ◆ S'articuler avec les partenaires : partager ses observations par oral et par écrit, participer à la réflexion

Méthodologie

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Atelier créatif et d'écriture
- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Échanges autour de situations pratiques et partage des expériences
- ◆ Construction d'un cahier fil rouge de la formation, outil pouvant devenir le fil rouge des visites
- ◆ Présentation et utilisation de supports (livre pour enfants, cartes des émotions, etc.)

LES ENFANTS TROUBLÉS :

OBSERVER, COMPRENDRE POUR S'AJUSTER

2 JOURS

LA CLINIQUE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Être assistant-e familial-e n'est pas un travail ordinaire !

Il s'agit d'accueillir des enfants qui s'agitent plus ou moins bruyamment et nous montrent à quel point leur développement est percuté par leur histoire. Et c'est bien l'assistant-e familial-e et sa famille qui en sont les premiers témoins.

Sa place est donc centrale pour « nourrir » ses collègues (travailleurs sociaux, psychologue, chef de service) de ses observations, de son vécu afin de structurer, ensemble, l'accompagnement de l'enfant et comprendre ainsi les enjeux sous-jacents de ce que l'enfant vit au quotidien.

Mais comment transmettre l'observation de l'enfant/du jeune accueilli pour venir nourrir l'évaluation commune et apporter des réponses ajustées et réfléchies à l'accompagnement de celui-ci ?

Nous vous proposons à travers cette formation de revisiter les effets sur le développement :

- ◆ de la maltraitance chez l'enfant
- ◆ d'un attachement troublé
- ◆ des enjeux de loyautés dans lequel l'enfant est pris
- ◆ des traumatismes

et ce, afin de mieux décoder les observations du quotidien.

Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est de réfléchir, en fonction des problématiques, à la posture et aux réponses les plus ajustées à apporter pour :

- ◆ mettre du tiers dans la relation
- ◆ soutenir la verbalisation de l'enfant
- ◆ soutenir l'expression des émotions
- ◆ répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, et surtout sa sécurité affective.

Objectifs

- ◆ Mettre en lien les observations du quotidien des assistantes familiales et assistants familiaux avec les éléments du parcours des enfants
- ◆ Se donner des repères sur les troubles de l'attachement, les effets de la maltraitance, les effets de conflits de loyauté, le traumatisme
- ◆ Identifier son propre vécu afin d'ajuster les postures

Méthodologie

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Échange autour de situations pratiques et partage des expériences
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Interactivité et échanges pluriprofessionnels

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP EN PLACEMENT FAMILIAL

2 JOURS

LA CLINIQUE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Contexte, contenu et enjeux de la formation

La démarche de consensus publiée en février 2017 par Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS définit les besoins fondamentaux nécessaires au développement de l'enfant dans le cadre de la Protection de l'enfance. Elle organise ceux-ci en un méta-besoin de sécurité (physique, psychique et affectif) puis en besoins fondamentaux universels, à savoir concernant l'ensemble des enfants, en besoins spécifiques, relatifs à la situation de placement et de séparation consécutive, et en besoins particuliers, lorsque ces enfants se trouvent en situation de handicap.

Dès lors, le dispositif de Protection de l'enfance est amené, lorsque des enfants lui sont confiés, à répondre en premier lieu aux besoins fondamentaux et, à évaluer et pourvoir aux besoins spécifiques et particuliers. Le dispositif de protection de l'enfance accueille des enfants en situation de handicap, parfois reconnus dans ce sens, parfois non. Ce handicap, ces troubles, peuvent résulter de besoins fondamentaux non pourvus et/ou des besoins spécifiques auxquels les réponses ont été insuffisantes. Plus d'un quart des enfants accueillis se trouvent dans cette situation.

Quel autre dispositif peut répondre au mieux à la situation de ces enfants ? à la satisfaction du méta-besoin de sécurité ? aux besoins fondamentaux ? aux besoins spécifiques ? aux besoins particuliers ?

La formation proposera aux participants de penser et construire l'accompagnement au sein du dispositif de placement familial d'enfants en situation de handicap, reconnu ou non, afin de répondre et pourvoir à l'ensemble de leurs besoins, afin qu'ils puissent se développer au mieux et grandir dans les meilleures conditions possibles. La définition, l'identification de la situation de handicap ainsi que les différents types de handicap rencontrés permettront un premier travail sur les représentations de ce qu'est le handicap pour chacun. L'articulation de l'accompagnement avec les dispositifs médico-sociaux ou sanitaires seront développés dans une perspective de cohérence et de continuité des différents projets de l'enfant.

La formation s'attachera - de manière transversale - à traiter tout particulièrement la logique de travail favorisant l'implication et la collaboration des différents acteurs impliqués dans les accompagnements spécifiques et particuliers de ces enfants.

Objectifs

- ◆ Définir, identifier les situations de handicap
- ◆ Acquérir les connaissances des besoins spécifiques d'un enfant en situation de handicap
- ◆ Évaluer et pourvoir à ces besoins spécifiques
- ◆ Mise en place d'outils spécifiques et personnalisés dans les établissements

Méthodologie

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Échanges autour de situations pratiques et de situations cliniques
- ◆ Partage des expériences Interactivité et échanges pluri-professionnels

LA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT : VOIR, ENTENDRE, ÉCOUTER

2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Apprendre à grandir demande du temps et tout développement est lié aux qualités des interactions.

Les enfants montrent leurs besoins par leurs rythmes et leurs émotions qui se mêlent, s'entremêlent, s'ajustent par la qualité d'un nursing relationnel.

Un nursing opératoire va permettre à un enfant de voir, de parler, de marcher, d'être propre, ce qu'un nursing chaotique a rendu difficile.

Un nursing relationnel va accompagner le sourire, l'angoisse de différenciation, les comportements d'offrande et le « Non, moi, tout seul »... si l'enfant a suffisamment expérimenté « Oui, toi, tout seul ».

« Comment désapprendre ce qu'un enfant a mal appris quand il n'a pas appris à bien grandir ? » est l'équation à laquelle le placement familial est confronté.

Comment la santé mentale s'apprend et se construit positif versus négatif, thématique préalable sans doute nécessaire pour clarifier là où l'enfant en est, là où il n'est pas, là où on aimerait qu'il soit...

Cette formation sera étayée de vignettes cliniques apportées par le formateur et par les situations évoquées par les participant.e.s.

Objectifs

- ◆ Identification des concepts théoriques
- ◆ Mise en lien des aspects spécifiques à l'accueil familial
- ◆ Soutien aux enfants et aux professionnels
- ◆ Repérage des phases et des pistes pour l'aider à grandir

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet ou petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Interactivité et échanges

LES FUGUES :

COMPRENDRE, PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Les professionnels des établissements et services de Protection de l'enfance accueillant ou accompagnant des enfants et adolescents sont confrontés dans leur quotidien à la problématique de la fugue.

Comment approcher ces comportements, en saisir les motivations mais également gérer le risque et le prévenir au mieux, que ce soit avant, pendant, ou après le passage à l'acte ?

Cette formation visera à développer une vision partagée du phénomène de la fugue en explorant ses définitions, les différents types de fugues, les éléments déclencheurs, les motivations, les indicateurs d'alerte, le(s) sens, les enjeux...

L'apport de situations par les professionnels et leur analyse permettront par ailleurs d'aborder les notions de psychopathologie, les conduites à risques des adolescents ainsi que les difficultés vécues par les enfants/jeunes accueillis de la situation de placement.

La formation se proposera d'appréhender l'impact de l'organisation de l'établissement et des postures des professionnels sur le vécu des enfants et adolescents placés, de définir des modalités d'action, tant pour le repérage, la compréhension que pour l'intervention et la prévention.

Certains axes possibles de prévention seront présentés.

Au regard des éléments dégagés, un process de référence autour de la situation de fugue pourra être élaboré. Un outil soutenant pour tout professionnel permettant de répondre aux situations particulières, de dégager des pistes de travail pour la compréhension et l'intervention, de mieux accueillir le retour et de travailler avec la possible répétition.

Objectifs

- ◆ Apporter des connaissances théoriques et pratiques
- ◆ Développer une vision partagée du phénomène de la fugue
- ◆ Travailler les postures professionnelles
- ◆ Dégager un processus de référence pour les professionnels confrontés à ce phénomène

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Interactivité et échanges pluri-professionnels

LA VISITE MÉDIATISÉE

AU CŒUR DU PROJET DE L'ENFANT, LE SOIN DU LIEN AVEC SES PARENTS

2 JOURS

LA CLINIQUE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Contexte, contenu et enjeux de la formation

La loi 2016 rappelle l'importance du maintien du lien parent-enfant. Lorsqu'un enfant est séparé de ses parents dans le cadre d'une décision judiciaire au titre de la protection de l'enfance, celle-ci doit prévoir ce qu'il en est des contacts entre l'enfant et ses parents. Quand l'enfant est confié à une personne, à un service de l'ASE, à un établissement dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative, ses parents conservent l'exercice de tous les attributs de l'autorité parentale. Le droit de visite et d'hébergement fait partie de ses attributs. La visite médiatisée répond donc au droit des parents mais aussi au droit de l'enfant de conserver des liens.

Cette modalité de rencontre est la plus restrictive et souvent vécue comme une contrainte pour les parents.

Mais ce dispositif s'il est mis en place de manière constructive est un véritable outil éducatif et thérapeutique pour chacun, tant l'enfant que le parent.

L'assistant·e familial·e est au cœur de l'accompagnement de l'enfant quand celui-ci va à la rencontre de ses parents, elle/il est là aussi pour l'accueillir au retour de ces rencontres. Elle/Il lui est demandé·e d'accueillir et d'accompagner les émotions de l'enfant. Mais souvent dans l'ombre, elle/il est également aux prises avec ses propres émotions. Son vécu antérieur, sa représentation du lien parent/enfant, peuvent également brouiller la compréhension de ce qui se passe.

La réflexion autour de sa posture est indispensable car elle a une réelle fonction pour sécuriser l'enfant et apporter des réponses adaptées aux situations de tensions que l'enfant rencontre.

Formation construite pour les professionnel·le·s accompagnant les visites médiatisées

Objectifs

- ◆ Se donner un socle de connaissance commune sur la visite médiatisées afin de situer sa place dans l'accompagnement de l'enfant
- ◆ Comprendre les enjeux de la VM pour mieux accompagner l'enfant et le sécuriser
- ◆ Adapter sa posture dans les différentes situations rencontrées, accueillir ses émotions et celles de l'enfant (préparer l'enfant, l'accompagner...)
- ◆ S'articuler avec les partenaires : partager ses observations par oral et par écrit, participer à la réflexion

Méthodologie

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Échanges autour de situations pratiques et partage des expériences
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Mise en situation
- ◆ Atelier créatif et d'écriture

LES FORMATIONS DANS LE CADRE DE NOS PARTENARIATS EUROPÉENS

- 21 My backpack / Mon sac à dos
- 22 Deux familles pour un enfant

MY BACKPACK

MON SAC À DOS

2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Bien que cela ne soit pas facile, les travailleurs sociaux parlent plus volontiers avec les enfants plus âgés. Les jeunes enfants, âgés de moins de 12 ans, ne sont pas souvent écoutés. On leur explique ou on leur dit qu'il faut aller en famille d'accueil mais la raison n'est bien souvent pas claire pour eux et ils sont rarement questionnés sur ce qu'ils en pensent.

Pourtant il est capital de les aider à mettre des mots sur les émotions ressenties dans ces moments-là et ainsi leur permettre de retrouver un certain contrôle sur leur vécu et amorcer le processus de soins du traumatisme, source de perturbations récurrentes s'il n'est pas traité.

My Backpack comble cette lacune en utilisant des méthodes créatives, thérapeutiques et psychothérapeutiques pour travailler avec les enfants en groupe. Conçu comme un outil qui vient accompagner le moment de la séparation l'enfant avec sa famille, ouvrant un espace d'expression et de représentation, « My backpack / mon sac à dos » est une méthode (habilitée aux Pays-Bas) pour aborder par la parole : des questions difficiles avec les enfants placés sur le long terme (ou qui vont l'être), pour faciliter le dialogue et soutenir leur capacité d'exprimer ce qu'il leur est arrivé (ou va leur arriver), à l'aide de ces nouveaux outils.

L'approche théorique reprend les effets traumatiques de la séparation sur l'enfant mais aussi sur les autres acteurs de même qu'elle intègre la question des traumatismes antérieurs à la séparation en permettant à l'enfant de reprendre le sentiment de contrôle, autant qu'il est possible, sur lui-même, les autres et son environnement.

L'offre de formation reprend quelques propositions issues de la recherche comparative internationale

Objectifs

- ◆ Découvrir une nouvelle méthode
- ◆ Former les professionnel-le-s pour qu'ils appliquent cette approche dans leur(s) service(s) et forment leurs collègues
- ◆ Améliorer des compétences

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de documents (textes et vidéos)

DEUX FAMILLES POUR UN ENFANT

2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Du fait de sa situation, l'enfant confié en accueil familial est partagé entre deux familles.

Pour éviter que ce partage ne renvoie plus encore l'enfant à des conflits de loyauté et une lutte intérieure constante qui menacent et parfois paralysent son développement et la construction de son identité, l'expérience de l'AEPER à Bergame (Italie) pose un cadre de coopération et de soutien familial simultané au placement.

Le partage de la parentalité doit pouvoir se réfléchir comme une construction commune où les parents et la famille d'accueil trouvent leur juste place dans leur attachement à l'enfant, leur intervention éducative dans son projet de vie, les soins qu'ils lui donnent : chacun y est tout aussi essentiel pour l'enfant.

L'exemple théorisé et mis en pratique à Bergame amorce une avancée et une réflexion plus générale sur les pratiques dites de parentalité partagée en placement familial mieux à même de combiner l'apport de deux familles autour des besoins de l'enfant.

Objectifs

- ◆ Promouvoir une plus grande prise de conscience autour du travail avec les familles d'origine
- ◆ Acquérir des outils pratiques pour travailler avec les familles
- ◆ Découvrir une expérience italienne
- ◆ Comprendre les enjeux de la coparentalité
- ◆ Découvrir s'il est possible de protéger les enfants et protéger les liens familiaux

Méthodologie

- ◆ Travail en petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse des documents vidéos
- ◆ Rencontre avec les professionnels qui travaillent avec les familles

LA VIE DES SERVICES ET DES INSTITUTIONS

- 24 Promouvoir la bienveillance, du concept à la pratique
- 25 Le référent éducatif : quelle place ? Quelle fonction ?
- 26 Penser le travail d'équipe en complémentarité
- 27 Accompagnement à l'élaboration du projet de service
- 28 Évaluation des risques psychosociaux au sein des services : proposition d'accompagnement des équipes d'encadrement
- 29 Sensibilisation aux risques psychosociaux : une théorisation de la souffrance au travail pour mieux repérer et prévenir son apparition

PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE DU CONCEPT À LA PRATIQUE

1 OU 2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

L'évolution du travail social, les réformes successives dont celles de la Protection de l'enfance, la démarche de professionnalisation, le contexte sociétal dans lequel le « faire famille » s'est complexifié, ont fait évoluer « les places » de chacun.

Si les notions de parcours et d'accompagnement personnalisé, par des acteurs impliqués dans le projet de l'enfant, se sont progressivement imposées, la notion de bientraitance et ce qui est souvent perçu comme son corollaire : la prévention de la maltraitance, semblent être très présents dans l'esprit de tous les spécialistes de l'enfance, de la relation d'aide et du soin.

Que recouvre ce mot récent : bientraitance ? Quelle démarche individuelle et collective sous-entend-il ?

Cette démarche est d'autant plus complexe que l'enfant confié en Protection de l'enfance, partagé entre plusieurs « familles », plusieurs lieux, se trouve au centre d'un maillage d'interactions complexes : son réseau familial, son réseau personnel, les référents de son (ou ses) lieu(x) d'accueil et leur(s) réseau(x), les différents professionnels concourant à sa prise en charge et leurs différents réseaux.

L'institution est également le lieu où cohabitent de multiples visions du monde, les représentations de chaque professionnel, propices aux tensions, conflits, dysfonctionnements... Ainsi écrit Stanislas TOMKIEWITZ « ... et tout cela constitue une cause de désarroi pour un enfant. Cela ne veut pas dire que toutes les institutions sont violentes, mais elles sont toutes susceptibles de l'être. La vigilance et l'éradication de la violence doivent donc être la tâche principale de toute institution ayant en charge des enfants ».

Il s'agit donc de s'interroger : comment promouvoir « une éducation qui favorise l'épanouissement des enfants dans différents domaines : physique, affectif, cognitif et social » ?

Comment traiter les événements indésirables ? Comment prévenir la maltraitance ?

Chaque journée de formation proposera la clarification des concepts, l'aide aux positionnements des professionnel-le-s, l'apport de références et d'outils pratiques, permettant une meilleure prise en compte des besoins des enfants et le développement d'un travail de qualité en équipe pluriprofessionnelle.

Objectifs

- ◆ Identification des concepts de bientraitance
- ◆ Limites, risques, liberté et sécurité
- ◆ Aide au positionnement : entre références réglementaires et culture institutionnelle
- ◆ Toi, moi et les autres (comprendre les enjeux du point de vue de l'enfant confié, comprendre les enjeux de la bientraitance des familles, comprendre les enjeux du travail institutionnel)
- ◆ Quelques outils pour l'acquisition d'une posture professionnelle adéquate
- ◆ Identification des enjeux des concepts de bientraitance
- ◆ Acquérir des références opérationnelles

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de documents (textes et vidéos)
- ◆ Interactivité

LE RÉFÉRENT ÉDUCATIF

QUELLE PLACE ?

QUELLE FONCTION ?

1 OU 2 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Fort de l'intérêt suscité par ses Journées régionales d'étude organisées, l'ANPF souhaite prolonger le travail de réflexion par une session de formation sur la place et la fonction du référent éducatif en accueil familial.

En effet plus d'une décennie après la promulgation de la loi du 25 juin 2005, définissant le nouveau cadre statutaire des assistants familiaux, après les mouvements impulsés en Protection de l'enfance par la loi du 5 mars 2007, puis par celle plus récente du 14 mars 2016 qu'en est-il donc du référent éducatif en accueil familial ? Serait-il devenu cet « objet Professionnel Non Identifié » auquel nous étions invités à réfléchir lors d'une des Journées régionales de l'ANPF ?

Sans nul doute, les uns et les autres, face à la transformation des métiers et au carrefour de ce que le droit encourage et de l'exercice du quotidien, s'interrogent-ils sur la meilleure garantie de l'intérêt de l'enfant. Une nouvelle définition du travail d'équipe est ainsi à réfléchir et à s'approprier collectivement.

La recherche et la construction d'une identité professionnelle sont des préoccupations importantes pour les services d'accueil familial : définition d'une place (?), de la place de chacun (?), de la juste place (?) alors que les statuts, les places attribuées traditionnellement et représentations des membres de l'équipe pluriprofessionnelle, au travail en accueil familial, ont été bousculées et impactées par ces évolutions contextuelles.

Cette formation a pour objectif la clarification de ces différents enjeux et aidera les participants à se doter de repères sur lesquels s'appuyer dans leur pratique quotidienne. Elle pourra déboucher sur l'éventuelle écriture d'une fiche-repère sur la fonction.

Objectifs

- ◆ Clarifier les enjeux de la place de référent
- ◆ Réfléchir à ce qui fait équipe et ce qui fait singularité
- ◆ Se doter de repères pour s'appuyer dans la pratique quotidienne
- ◆ Élaborer ensemble autour des questions d'identité professionnelle et de projet de service

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Interactivité et échanges pluriprofessionnels
- ◆ Soutien à l'écriture, relecture et mise en forme de la fiche-repère

PENSER LE TRAVAIL D'ÉQUIPE EN COMPLÉMENTARITÉ

2 OU 3 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

L'évolution du travail social, les réformes successives dont celles de la Protection de l'enfance, les modifications du droit du travail (première réforme du statut des assistants familiaux et réforme à venir), la démarche de professionnalisation, un contexte sociétal dans lequel le « faire famille » s'est complexifié, ont fait évoluer « les places » de chacun. Les notions de parcours et d'accompagnement personnalisé, par des acteurs impliqués dans le projet de l'enfant, se sont progressivement imposées. Dans une certaine mesure, ces évolutions ont pu participer à un « brouillage » des références classiques du travail en équipe. La fonction de référent apparaît elle-même comme une notion imprécise.

Nous nous retrouvons face à une profonde modification des dynamiques à l'œuvre dans les services. Les rapports et les postures des acteurs ont été progressivement ou subitement modifiés avec leur lot de difficultés de positionnement. Si le recentrage sur les besoins de l'enfant, la stabilité de son parcours, la coordination nécessaire et organisée de l'élaboration de son projet est, dans les intentions, affirmé, la mise en œuvre, pour les acteurs concernés dont l'enfant et ses parents, paraît dans les faits bien complexe. Pourtant sans un dispositif institutionnel et une équipe porteuse de la préoccupation de l'enfant et de son projet, les effets attendus de l'accueil familial risquent bien d'être mis à mal.

Ce sont là des enjeux essentiels du travail en équipe.

Il s'agira donc de s'interroger sur ce qui fonde la cohérence d'un dispositif institutionnel :

- ◆ d'une part favorable au développement de l'enfant, car il importe de s'intéresser au point de vue de l'enfant confié en accueil familial, partagé entre plusieurs familles, au centre d'un maillage d'interactions complexes (son réseau familial, sa, ses famille(s) d'accueil et leur(s) réseau(x), son (ses) référents, un réseau de professionnels...)
- ◆ d'autre part facteur de coopération et de bien-être au travail, car il importe de s'intéresser à chacune des fonctions « au travail » dans le dispositif d'accueil familial (fonction d'accueil, fonction de référence, fonction contenante...)

Il s'agira également de penser le travail en équipe comme une opportunité et un gage d'efficacité dans la prise en charge de l'enfant.

Objectifs

- ◆ Appréhender la notion d'équipe et ce qui fait équipe
- ◆ Identifier rôle, missions et fonction de chacun au sein de l'équipe d'accueil familial et dans le cadre du travail partenarial
- ◆ Déterminer la fonction du point de vue d'un projet de service et des enjeux institutionnels
- ◆ Promouvoir une plus grande prise de conscience autour du travail avec l'enfant, la famille de l'enfant et entre acteurs professionnels
- ◆ Appréhender les notions de liberté, limites, sécurité, risques, solidarité, participation, engagement
- ◆ Se doter d'une organisation en équipe et acquérir des outils pratiques pour travailler ensemble (complémentarité)
- ◆ Communiquer efficacement quel que soit son rôle
- ◆ Découvrir ou valoriser des outils favorisant l'acquisition d'une posture professionnelle ajustée

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en sous-groupes
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de documents, de témoignages
- ◆ Interactivité

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU PROJET DE SERVICE

6 À 10 JOURS

Contexte, contenu et enjeux de la formation

Cette formation est ouverte aux professionnel·le·s d'une entité de travail (service, établissement... voire association) avec des temps d'alternance en grand groupe et en Comité de pilotage (COPIL).

Les éléments de contexte sont recueillis en amont de la proposition de la formation avec les échéances en lien avec les dates d'évaluation interne et externe en particulier.

Si la clarification des forces et des faiblesses sera l'un des axes de l'accompagnement proposé, la dimension clinique, cœur de métier y restera constamment présente : développement de l'enfant, théorie de l'attachement, méta-besoins de sécurité et de protection. L'accueil des enfants porteurs de handicap et des très jeunes enfants sera particulièrement traité, puisqu'un enfant sur deux a moins de 6 ans (ou toute autre particularité en lien avec le public accueilli). L'enjeu d'une démarche incluant tous les corps de métier et professionnels est de fédérer autour des besoins de l'enfant afin de « faire équipe » autour du projet de service en interrogeant les pratiques (la question des fratries, de l'album de vie, des visites, du lien avec les magistrats...), liste non exhaustive qui sera au cœur de la « photographie de l'établissement » et de « l'analyse de l'environnement ».

La démarche d'élaboration d'un projet de service s'inscrit pleinement dans la loi 2002-2 dont il est l'un des outils. C'est un outil de pilotage stratégique et opérationnel permettant à l'établissement de :

- ◆ clarifier son positionnement sur le territoire en termes de publics accueillis, missions et activités,
- ◆ ajuster et faire évoluer son organisation, son fonctionnement et ses pratiques professionnelles,
- ◆ fédérer les professionnels internes et externes autour d'objectifs et d'actions élaborés en commun.

Son contenu se doit de respecter la recommandation ANESM/HAS sur le projet d'établissement, reprenant :

- ◆ l'histoire et le projet de l'organisme gestionnaire
- ◆ la nature de l'offre de service et son organisation
- ◆ les professionnels et les compétences mobilisées
- ◆ l'analyse de l'environnement
- ◆ les objectifs d'évolution, de progression, de développement.
- ◆ les missions de l'établissement
- ◆ le public et son entourage
- ◆ les principes d'intervention

L'ensemble de la démarche sera précisée dans un document Powerpoint qui sera présenté et ajusté avec la Direction générale et les cadres de l'établissement lors de la première demi-journée de formation.

L'élaboration d'un document stratégique complété par le plan d'action bouclera l'ensemble de la démarche.

Objectifs

- ◆ Réaliser la « photographie de l'établissement » pour en identifier les forces et les faiblesses via trois grandes phases : présentation générale de l'établissement/organisation globale/expression et participation des enfants et de leur entourage, partenariat, ressources extérieures...
- ◆ Analyser l'environnement et dégager les objectifs généraux
- ◆ Construire le plan d'action qui sera décliné en fiches pratiques
- ◆ Produire un document final complet de projet d'établissement

Méthodologie

- ◆ Travail en groupe complet et en petits groupes
- ◆ Analyse de documents (textes et/ou vidéos)
- ◆ Soutien à l'écriture, écriture, relecture et mise en forme
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Interactivité et échanges pluriprofessionnels

ÉVALUATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX AU SEIN DES SERVICES

Proposition d'accompagnement des équipes d'encadrement

DURÉE

à définir selon la mission

Contexte, contenu et enjeux de la formation

L'évaluation des risques professionnels est une obligation légale de tout employeur depuis 1991. Assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés incombe à l'entreprise. Elle doit être en mesure de faire un diagnostic de ces risques professionnels et de proposer des mesures préventives pour tendre vers leur disparition.

Protéger la santé mentale de ses salariés implique aussi de devoir faire une évaluation des risques psychosociaux (RPS). Cette évaluation n'est pas toujours maîtrisée par l'employeur et peut être vécue comme une démarche supplémentaire imposée par des obligations légales. La réponse faite à cette commande ne fait parfois pas sens pour l'équipe d'encadrement faute d'en maîtriser les concepts et de pouvoir l'intégrer comme un outil de management et d'accompagnement des salariés.

Cette formation propose d'accompagner les encadrants dans leur démarche d'évaluation des risques psychosociaux. Il s'agira d'être sensibilisé aux concepts de RPS ; d'avoir une bonne représentation des catégories de ces risques ; de pouvoir élaborer une grille d'évaluation au plus près de la réalité de terrain ; d'envisager des mesures de prévention à mettre en place et d'évaluer leurs effets sur la qualité de vie au travail.

En parallèle de cet accompagnement, il peut être proposé un complément de formation sur le repérage de situations individuelles de souffrance au sein d'un collectif de travail : apprendre à les repérer, comprendre les risques pour les sujets et leur entourage, et accompagner le salarié en souffrance.

Objectifs

- ◆ Connaître les dispositions légales et les obligations de l'employeur
- ◆ Identifier des concepts théoriques
- ◆ Savoir définir les différents risques psychosociaux, pouvoir les repérer, les catégoriser et mettre en œuvre cette démarche au sein de son institution
- ◆ Être capable d'expliquer et d'impliquer le personnel dans cette démarche
- ◆ Pouvoir établir un Plan de prévention en lien avec la réalité des contraintes du secteur et des métiers concernés
- ◆ Savoir repérer et accompagner une personne en souffrance au sein d'un collectif de travail

Méthodologie

- ◆ Analyse du niveau de compétences des participants
- ◆ Apport d'outils et de méthodologie pour l'accompagnement de la démarche d'évaluation
- ◆ Travail en groupe et accompagnement de la démarche
- ◆ Analyse des retours d'expériences

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX : UNE THÉORISATION DE LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

pour mieux repérer et prévenir son apparition

1 OU 2 JOURS

À définir avec le service demandeur

Contexte, contenu et enjeux de la formation

En France, l'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur doit le conduire à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs.

Depuis 1991, l'évaluation des risques professionnels devient une obligation de l'employeur et la prévention de ces risques un sujet majeur de l'accompagnement des salariés. Parmi ces risques professionnels se trouve les risques dit « psychosociaux ».

Souffrance au travail, risques psychosociaux (RPS), bien-être au travail, qualité de vie au travail; épuisement professionnel, harcèlement moral et sexuel... : autant de termes employés au quotidien qu'il est important de définir. Les risques psychosociaux renvoient à la question de la souffrance psychique du salarié.

Il est donc essentiel de comprendre les mécanismes sous-jacents à leurs apparitions et de mieux repérer leurs impacts afin de les prévenir.

Repérer, diagnostiquer, prévenir, accompagner, soigner, tels sont les différents enjeux de la prise en charge des salarié sur la question des RPS.

Cette formation propose une approche des risques psycho-sociaux et de leur prévention afin de pouvoir se saisir d'une obligation légale comme d'un nouvel outil d'accompagnement des salariés.

Objectifs

- ◆ Connaître les dispositions légales et les obligations de l'employeur
- ◆ Identifier des concepts théoriques
- ◆ Comprendre les notions de stress et de traumatisme psychique
- ◆ Savoir définir les différents risques psychosociaux, pouvoir les repérer et les catégoriser
- ◆ Mieux appréhender les allégations de harcèlement moral et sexuel
- ◆ Connaître les principes d'une démarche de prévention
- ◆ Savoir repérer une personne en souffrance au sein d'un collectif de travail.

Méthodologie

- ◆ Partir de l'expérience des participant-e-s
- ◆ Contributions théoriques
- ◆ Analyse de situations avec différents supports
- ◆ Interactivité avec possibilité de jeux de rôle

NOTRE ÉQUIPE PERMANENTE D'INTERVENANT·E·S

◆ **Bénédicte AUBERT**

Psychologue de formation, directrice générale d'association

◆ **Hubert BOUTSEN**

Pédopsychiatre attaché à un service de placement familial en Belgique et responsable thérapeutique d'un service de santé mentale

◆ **Moïsette CHAUBARD**

Chargée de mission pour l'ANPF, ancienne assistante familiale, formée à l'histoire de vie et à l'art-thérapie

◆ **Philippe FABRY**

Éducateur spécialisé, formateur, docteur en sciences de l'éducation

◆ **Camille GICQUEL**

Administratrice de l'ANPF, psychologue en service de placement familial spécialisé

◆ **Valérie LHERMITE**

Éducatrice spécialisée en placement familial et art-thérapeute

◆ **Frédérique LUCET**

Psychologue, consultante, interprète et formatrice. Auteur de travaux sur « le care » et l'accueil familial. Secrétaire d'APFEL (Association pour la promotion de l'accueil familial en Europe) et secrétaire générale du réseau Euro Québec autour de Baluchon Alzheimer

◆ **Rinske MANSENS**

Psychothérapeute auprès d'enfants, de jeunes et de familles d'accueil, professeure d'études supérieures en psychologie

◆ **Francesca NILGES**

Directrice des services thérapeutiques enfant/adolescent Coopérative AEPER Bergamo – Italie

◆ **Bep VAN SLOTEN**

Consultante et formatrice en protection alternative (placement familial ou résidentiel), famille d'accueil, enseignante en travail social, conseillère en politiques publiques au Pays-Bas et à l'international. Créatrice de programmes de formation de familles d'accueil, de travailleurs sociaux, de personnels gouvernementaux et associatifs

et d'autres intervenants qui peuvent s'impliquer en fonction de vos thématiques et projets de formation.

DES PUBLICATIONS RÉGULIÈRES



Toutes les publications sont à retrouver dans la BOUTIQUE de notre site Internet anpf-asso.org

DES RÉSULTATS DE RECHERCHES



L'évaluation des situations d'enfants confiés en accueil familial : état des lieux des pratiques dans le secteur associatif.



Les résultats sont présentés sous forme d'une synthèse et de six fiches-repères (recherche réalisée en partenariat avec l'Université Paris Nanterre et le soutien du ministère de la Santé et des Solidarités et de la Fondation Mustela).

DES MISES À JOUR RÉGULIÈRES

Au terme du présent catalogue, nous sommes en réflexion sur de nouvelles thématiques, soit parce que vous nous l'avez demandé et que nous sommes en train de construire ces nouveaux contenus, soit parce que certaines thématiques nous semblent intéressantes pour l'accueil familial. Ce livret de formation est donc évolutif et sera actualisé régulièrement pour répondre toujours mieux et aux plus près de vos besoins de formation.



INFORMATIONS PRATIQUES

Prérequis Aucun pré requis n'est nécessaire pour l'inscription à nos formations.

Public Sauf indication précisée dans les fiches détaillées, les formations sont à destination des professionnels de la Protection de l'enfance.

Personnes en situation de handicap

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ; une question est posée aux participants dans le questionnaire d'attente ainsi qu'au client dans son questionnaire de recueil des besoins afin d'adapter notre prestation.

La personne référente pour les personnes en situation de handicap est la présidente ou le président de l'ANPF, en lien avec les associations :

- ◆ **AFCOS** (Association accompagnant les sourds et malentendants)
- ◆ **APAJH** (Association pour adultes et jeunes handicapés)
- ◆ **APF** (Association des paralysés de France)
- ◆ **FNATH** (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés)
- ◆ **MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées)
- ◆ **UNADEV** (Accompagnement des personnes déficientes visuelles)
- ◆ **UNAPEI** (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis)
- ◆ ...

Selon le lieu de formation, l'ANPF s'appuiera sur les ressources locales et/ou régionales des associations précitées.

Tarifs Les tarifs sont communiqués sur simple demande par mail.

Plusieurs services peuvent également s'associer pour ouvrir un groupe et permettre ainsi des échanges plus riches et croisés et alléger les coûts pour chacune des structures.

Chaque journée de formation dure 7 heures, conformément à la législation.

Nos formateurs Les formateurs de L'ANPF sont choisis au regard de leurs compétences, expériences et expertise de la clinique du Placement familial et de leurs capacités de transmettre des apports théoriques enrichis par leur savoir-faire. Ils sont mobilisés par notre réseau.

Sur demande de la DREEST, nous pouvons fournir tout document permettant de justifier leur formation, leur titre et leur qualité. Aussi, avant chaque formation, nous demandons à chaque formateur un CV détaillé et actualisé, une photocopie de leur diplôme, leur certificat ou attestation de formation. Ces éléments sont actualisés chaque année.

Chaque formateur signe l'**accusé de réception du « livret formateur »** avant chaque animation de formation dans laquelle il s'engage entre autres à respecter le processus QUALIOPI.

Démarche de traitement de réclamation

Chaque questionnaire donnant insatisfaction sera traité par la « Commission formation », instance issue de notre Conseil d'administration et en charge de ce dossier. Les autres éventuelles réclamations seront traitées par cette même instance.

L'organisation de l'ANPF

Une commission qualité et un groupe pédagogique participent du bon fonctionnement de l'organisme de formation.

- ◆ **Commission qualité** : constituée de 6 administrateurs et de la chargée de mission. Elle coordonne et supervise l'ensemble des activités liées à la formation. Elle se réunit à minima 3 fois par an ou sur demande de l'un de ses membres.
- ◆ **Groupe pédagogique** : constitué des formateurs, de la chargée de mission et de deux personnes de la commission formation. Il se réunit à minima 1 fois/an, questionne, évalue les formations passées et engage les améliorations à apporter.

En amont de chaque demande de formation, nous proposons :

- ◆ des échanges pour préciser vos besoins et répondre au mieux à vos attentes par un questionnaire d'analyse de vos besoins,
- ◆ des Conditions générales de vente (CGV) à signer (à retrouver au dos de cette page),
- ◆ un devis détaillé (coût TTC par jour et frais annexes),
- ◆ un programme,
- ◆ une convention de formation,
- ◆ des convocations pour vos participants avec les horaires et le lieu de formation.

Ces convocations sont adaptables : aussi en l'absence de liste préalablement établie par l'établissement, celles-ci seront adressées aux participants par l'établissement organisateur.

Chaque stagiaire reçoit un questionnaire concernant ses attentes, en amont de la session de formation.

Pendant la formation, nous utilisons différents supports :

- ◆ des feuilles d'émargement par demi-journées contresignées par l'intervenant-e ;
- ◆ des présentations PowerPoint ;
- ◆ des films et/ou des outils spécifiques.

Le niveau de compréhension des stagiaires est évalué par le formateur par les outils adaptés (études de cas, quizz, jeux de rôle...).

Un questionnaire de satisfaction sera rempli par chaque participant en fin de formation.

Le formateur, de son côté, remplit une fiche permettant de recueillir son évaluation de la formation dans un processus d'amélioration continue de la qualité.

En cas d'absence ou d'abandon, le service Ressources humaines sera informé par le formateur, ou a minima un cadre de l'établissement présent sur le lieu de formation.

En aval de la formation, nous vous transmettons :

- ◆ la facture conforme au devis signé,
- ◆ les attestations individuelles de formation,
- ◆ les résultats du questionnaire de satisfaction,
- ◆ le PowerPoint complet et les différents supports,
- ◆ une bibliographie complète sur la thématique abordée (si elle n'est pas intégrée au PowerPoint),
- ◆ un questionnaire de satisfaction client,
- ◆ une analyse des traitements des réclamations.



Les formations sont organisées en fonction des mesures sanitaires en vigueur au moment de leur tenue.

- ANPF -

Association nationale des placements familiaux

SIRET N° 352 557 847 00030

APE N° 9499Z

Déclaration d'existence n° 11752058675



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : **actions de formation**.

Demande de devis
formation

**À ENVOYER
PAR MAIL**

anpf@anpf-asso.org

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Les présentes CGV s'appliquent aux prestations de formation de l'ANPF.
Toute inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV et de la convention de formation.

1 – Commande – Coût – Facturation – Convention – Modalités de paiement

Le client reconnaît, préalablement à la commande, qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants de la part de l'ANPF, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'action de formation à ses besoins. Le client déclare en outre avoir pris connaissance des prérequis de l'action de formation et atteste que le/les stagiaires(s) inscrit(s) répondent parfaitement aux conditions d'accès.

- ◆ **Commande** : après avoir établi un devis, ou conformément à la tarification du catalogue, l'ANPF transmet un exemplaire de la convention au demandeur par mail.
Ce dernier est à retourner par voie électronique à l'ANPF, signé et tamponné.
À réception, du mail, l'ANPF signe, appose son tampon et le renvoi par mail au client.
La commande sera réputée définitive à la date de signature par l'ANPF.
- ◆ **Coût** : l'ANPF fixe les prix des formations pour chaque année civile.
Les prix sont exprimés en euros et s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle de l'ANPF ne sont pas soumises à TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CGI.
Le coût d'une formation intra (sur site du client) est indiqué sur le devis accompagnant la proposition de formation.
Le prix comprend : les coûts pédagogiques et les frais de déplacement des formateurs.
- ◆ **Facturation** : les formations sont facturées au terme de l'action de formation, pour les formations dispensées en plusieurs sessions/périodes les factures seront émises à l'issue de chaque session.
- ◆ **Paiement** : les échéances et modes de règlement sont indiqués sur les factures, aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.
Toute formation commencée fera l'objet d'une facturation et sera due dans son intégralité.

2 – Annulation

- ◆ **À l'initiative du client**
La demande d'annulation devra être transmise à l'ANPF par écrit, en courrier RAR, doublé d'un envoi mail (anpf@anpf-asso.org). La date du cachet postal faisant foi de date d'annulation. Si l'annulation intervient dans un délai de plus de 30 jours calendaires avant la date de formation, aucun frais ni coût ne seront facturés au client. Si la demande d'annulation est comprise entre 30 et 15 jours calendaires avant la date de formation, 50% de la commande hors frais annexes reste due. Si l'annulation intervient dans un délai de moins de 15 jours calendaires l'intégralité de la commande hors frais annexes reste due.
- ◆ **À l'initiative de l'ANPF**
L'ANPF se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 21 jours calendaires avant l'action programmée, sans dédommagement, ni pénalité versée au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande et sera remboursé des sommes déjà versées.

3 – Organisation matérielle – Accueil – Horaires

Les journées de formation s'étendent du lundi au vendredi. Elles sont organisées dans les locaux déterminés par le client. Les locaux doivent être équipés du matériel nécessaire au bon déroulement de la formation, la liste du matériel est transmise à la signature de la commande. Sauf aménagement particulier la durée journalière des formations est de 7 heures réparties entre 9h00 et 17h00 avec une pause déjeuner.

4 – Évaluation de la formation

Une enquête de satisfaction est réalisée en fin de formation dans une visée d'amélioration continue des actions de formation réalisées. Cette enquête est couplée au bilan de fin de formation individuel. L'ensemble de ces éléments est analysé par la commission de formation.

5 – Propriété intellectuelle

L'ANPF s'engage à fournir différents documents, contenus et supports de cours lors de ses formations. Ils sont destinés à l'usage exclusif des participants nominativement inscrits et demeurent la propriété stricte de l'ANPF ou des tiers auprès desquels elle a elle-même acquis ces droits.

Toute reproduction, représentation, adaptation, modification, commercialisation ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces dits documents contenus et supports sous quelque forme que ce soit est strictement interdite, et constitutive de contrefaçon passible des sanctions qui s'y rattachent.

6 – Droit des données personnelles

Droit à la protection et à la correction des données personnelles. Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription/dossier et sont destinées aux services de l'ANPF. Vous pouvez accéder à ces informations et/ou en demander la rectification en vous adressant à anpf@anpf-asso.org.

7 – Lois et attributions de compétences

Les présentes CGV sont régies par le droit Français. En cas de litige entre les parties résultant de l'interprétation ou l'exécution de ces conditions, et à défaut d'accord à l'amiable, compétence exclusive sera attribuée aux tribunaux de Paris, nonobstant pluralité de défenseurs ou appel en garantie.

CGV – Septembre 2023

ILS NOUS FONT CONFIANCE...



**L'ANPF a à coeur de promouvoir le placement familial
et chacun participe à sa hauteur.**

Merçi
à tous !

Merci à toutes les personnes engagées
dans cet accompagnement si particulier de l'accueil familial.

Merci à vous
qui participez à nos évènements national et régionaux.

Merci à vous qui nous faites confiance
en faisant appel à nous pour formez vos équipes.

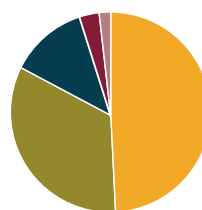
Merci à nos adhérents !

VOTRE TAUX DE SATISFACTION



**LORS DES
FORMATIONS
DE 2022**

1 % insuffisant
2 % quelques insuffisances
12 % satisfaits
36 % très satisfaits



49 %
excellent

soit **97 %** de satisfaction

Ces indicateurs de qualité ont été calculés sur l'analyse des questionnaires de satisfaction – Formations dispensées en 2022.

Notez
dès à présent
les dates
des prochaines
JNE ANPF

PARIS 2024

du 2 au 4 octobre





La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : **actions de formation.**

ASSOCIATION NATIONALE DES PLACEMENTS FAMILIAUX

63, rue de Provence
75009 PARIS
FRANCE

01 42 80 21 21
anpf@anpf-asso.org

www.anpf-asso.org

